

Conditions générales et paiement pour les cours

Valable dès le 1.12.2018

- L'inscription à un cours assure que la place est réservée et que les conditions générales ont été lues et acceptées.
- L'inscription est validée à réception du versement demandé.
- Le versement n'est remboursé, avant le début du cours, qu'en cas de maladie ou accident sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de désistement durant la formation, il n'y a pas de remboursement.
- En cas de nombre insuffisant d'inscriptions le cours peut être annulé ou reporté. Le versement sera alors remboursé aux personnes inscrites.

Les enseignantes : Marie-José Briner et Corina Niederberger